

Ville de Luxembourg
Direction de l'Architecte – Service Bâtiments

Avis de marché

Procédure : 10 européenne ouverte

Type de marché : Travaux

Date limite de remise des plis : 19/04/2024 10:00

Lieu : L'ouverture électronique des offres se fera en séance non publique aux bureaux de la Direction de l'Architecte de la Ville de Luxembourg.

Intitulé : Travaux de menuiserie intérieure à exécuter dans le cadre de l'extension du bâtiment scolaire sis 3, rue Anne Beffort à Luxembourg-Kiem

Description : Dans le cadre de l'extension de l'école du Kiem, le lot 12 Menuiserie intérieure - Portes reprend essentiellement : - Divers travaux de fourniture et pose de portes pleines/partiellement vitrées non coupe-feu et coupe-feu à revêtement stratifiés - Divers travaux de fourniture et pose de portes non coupe-feu et coupe-feu à revêtement acier/inox - Divers travaux de fourniture et pose de portes polyéthylène - Divers travaux de fourniture et pose de châssis fixe vitrés de section ronde plein ceintre en acier - Divers travaux de fourniture et pose d'ensembles fixe vitrés métalliques - Divers travaux de fourniture et pose de tablettes HPL Début travaux : fin 3ème trimestre 2024 Durée des travaux : 90 j.o. décomposés en plusieurs phases

Critères de sélection : - Effectif minimum en personnel de l'opérateur économique occupé dans le métier concerné : 15 personnes - Nombre minimal de références pour des ouvrages analogues et de même nature : 3 références Ces références doivent être appuyées de certificats de bonne exécution. Autres données que la liste des références doit contenir : montant des travaux, l'époque et le lieu d'exécution des travaux

Modalités visite des lieux/réunion d'information : La visite des lieux est fortement recommandée.

Conditions d'obtention du dossier : Le bordereau et ses annexes peuvent être téléchargés par les intéressés sur le site internet www.pmp.lu. Les offres établies sur des bordereaux qui n'ont pas été téléchargés à partir du site nommé ci-avant ne seront pas prises en considération.

Réception des plis : Les offres doivent obligatoirement être téléchargées et signées sous forme électronique sur le portail des marchés publics, ceci conformément à la législation et la réglementation sur les marchés publics, avant l'heure fixée pour l'ouverture électronique des offres.

No. avis complet sur pmp.lu: 2400631